

France Services

vous aide pour vos démarches

avec la Caisse Primaire d'Assurance Maladie

Toute l'année :

- Se connecter à votre espace
- Vérifier vos derniers paiements
- Demander une attestation de droits
- Demander une attestation de paiement d'indemnités journalières
- Déclarer la perte ou le vol de votre carte vitale
- Déclarer un accident causé par un tiers
- Faire une demande de complémentaire santé solidaire
- Demander le remboursement d'un transport personnel
- Inscrire votre enfant sur la carte vitale de l'autre parent
- Demander une pension d'invalidité
- Faire ou révoquer une procuration en ligne
- Demander un remboursement de soin à l'étranger
- Commander votre carte européenne d'assurance maladie (CEAM)
- Consulter les délais de traitement de ma Caisse d'Assurance Maladie
- Prendre rendez-vous depuis votre espace
- Accéder à votre espace Prévention
- Envoyer un message depuis la messagerie sécurisée
- Changer des informations sur votre profil
- Suivre vos arrêts de travail
- Déclaration du nouveau-né

Exclusivement avec notre aide :

Un rendez-vous en visioconférence avec un agent de la caisse primaire d'assurance maladie, dès le lendemain dans nos locaux.

BOUZONVILLE 03.87.78.65.95

Lundi : 8h30-12h00 et 13h30-17h30

Mardi : 8h30-11h30

Mercredi (semaine paire) : 9h00-12h00

SIERCK-LES-BAINS 03.82.59.39.90

Mercredi (semaine impaire) : 9h00-12h00

Jeudi : 9h00-12h00 et 14h00-18h30

Vendredi : 9h00-12h00